Le scandale De Litra grand annonciateur de l'explosion des banques

« *La Banque de France cédant de l'or à guichets ouverts et à prix fixe, on vit de longues files se présenter rue de la Vrillère pour échanger des liasses imposantes de billets contre des lingots de 12 kg.*

Certains jours un service d'ordre dut être mis en place pour discipliner les impatiences ! »

De Litra

(dossier de Pierre Jovanovic)

Le scandale De Litra, grand annonciateur de l'explosion des banques

Le jardin des Livres
Paris

Lisez tous les premiers chapitres de nos livres
Site internet éditeur : www.lejardindeslivres.fr

dossier © Pierre Jovanovic 2019
Editions Le jardin des Livres
14 rue de Naples, Paris 75008
pour commander par téléphone :
01 44 09 08 78

Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation préalable. Une copie par xérographie, photographie, support magnétique, électronique ou autre constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 et du 3 juillet 1995, sur la protection des droits d'auteur.

« Les barres achetées à la banque par ces professionnels furent débitées et vendues en lingots d'un kilo et quelquefois moins.

Chacun put ainsi se constituer des réserves d'or en fonction de ses moyens »

« Le calme se maintint jusqu'à l'invasion du territoire, et même encore pendant l'Exode. Paris était vide et, sauf peut-être sur la Côte d'Azur ou à Vichy, il était difficile de changer des billets étrangers ou de l'or en province. Néanmoins, à Vichy, fin juin 1940, on relève les cours de 825 francs pour le Napoléon, 1.000 francs pour le souverain et 200 francs pour le dollar-or.

Ce n'est guère qu'après l'Exode (la Bourse étant restée fermée jusqu'au 14 octobre 1940) qu'apparurent des primes plus importantes et, vers le mois de novembre 1940, que le Napoléon franchit le cours de 1.000 francs »

« Dès 1941, les Allemands exigèrent notamment la livraison des 198 tonnes d'or déposées à la Banque de France par la Banque Nationale de Belgique et, après avoir saisi et bloqué l'or trouvé dans les coffres-forts privés des banques, ils recherchèrent avidement les barres et lingots sur le marché noir, où ils étaient les plus gros acheteurs »

« Après l'occupation, le franc continuait d'être coté à Zurich et New York. Les courtiers réussissaient à connaître les cours du marché des changes en Suisse, où les 100 francs français étaient tombés de 8 FS en juillet 1940 à 2,70 en juillet 1941, à 1,02 en novembre 1942, et ces cours déterminaient ceux des billets étrangers à Paris qui, à leur tour, assignaient un prix aux achats d'or. »

L'affaire De Litra

« *quand tout part de travers* »

par Pierre Jovanovic

La société De Litra nous a laissé un document historique exceptionnel, aussi exceptionnel que la chute de la société elle-même dans l'une des plus grandes escroqueries financières du siècle dernier qui avait secoué Paris dans les années 60: environ 100 millions d'euros envolés, ou plutôt volés à des centaines de clients.

Le journaliste de l'Express de l'époque, Roger Priouret, avait osé qualifier les pauvres victimes de « *gens sous-développés* » (sic) pour avoir vraiment cru qu'en confiant leurs lingots et/ou pièces d'or à Pierre Travers, le président de la société De Litra, ils obtiendraient vraiment 9% d'intérêt par an alors que l'or comme les actions cotées en Bourse, par définition, ne rapportent rien tant qu'ils ne sont pas revendus.

Pierre Travers, né en 1928, était au départ un numismate confirmé et disposait même d'un bureau officiel à la Bourse de Paris. Et il a cru que sa connaissance, véritablement encyclopédique, du marché de l'or (en particulier des périodes 1890-1916 et celle, édifiante, comme vous allez le voir, de 1940-1945) lui permettrait de gagner à tous les coups, exactement comme un joueur de casino en veine attablé à la roulette du Palm Beach de Monte-Carlo, se disant qu'au prochain tour de la bille, ses numéros allaient encore sortir.

Ainsi a-t-il mis au point une sortie de cavalerie, qui, comme tous les systèmes Ponzi, devait mal se terminer. De plus, il avait oublié au passage que quand on s'appelle Travers, on a une sorte de prédestination à ce que tout finisse par déraper.

Pourtant, à bien y regarder aujourd'hui, cet homme a été un avant-gardiste, un vrai, un futorologue financier. À lui seul, il a annoncé le système financier actuel : une escroquerie globale en bande organisée des banques, avec la bénédiction de la Banque de France et celle de la Banque Centrale Européenne.

En effet, aujourd'hui quasiment toutes les banques françaises, italiennes, espagnoles, portugaises, américaines, anglaises, etc. sont dirigées par des Pierre Travers et toutes devraient s'appeler BNP-De Litra ou Crédit Agricole De Litra ou Caisse De Litra puisqu'elles seraient bien incapables de rendre ne serait-ce que 20% des dépôts de leurs clients si tous venaient à le réclamer dans un « bank run » typique comme on l'a vu en 2008 en Angleterre.

Mais Pierre Travers ne pouvait pas savoir qu'il existe une justice pour les « vrais » banquiers (comprenez par là avec une licence d'exercer délivrée par l'État) et une autre pour ceux qui les imitent à la perfection, comme par exemple les faux-monnayeurs ou les banquiers sans licence. Et pour illustrer ces propos, sachez qu'à la fin juillet 2017, lorsque toute l'Europe se préparait à partir en vacances ou bien à en revenir (fameux croisement entre « juilletistes » et « aoûtistes ») une dépêche de l'agence Reuters

est tombée laconiquement sur les écrans et disait (comme s'il s'agissait d'une information sans grande importance) que l'Union Européenne veut qu'une loi soit votée rapidement afin d'INTERDIRE AUX CITOYENS DE SE RENDRE A LEUR BANQUE POUR RETIRER LEUR ARGENT EN CAS DE RUMEURS DE FAILLITE DE LEUR BANQUE[1].

Copie conforme de l'opération menée par le président américain Richard Nixon qui est apparu à la télévision le 15 août 1971 pour expliquer au monde entier (en vacances) qu'il pouvait faire une croix sur tous les lingots d'or que les Etats Unis lui doit !!! À partir du 16 août, tous les pays seraient payés en monnaie de singe, le dollar ne reposant plus sur l'or mais bien sur du vent.

Comme vous le voyez, les banques modernes, pour empêcher les clients de venir retirer leur argent se font voter une loi sur mesure genre « *terrain militaire, interdit de s'en approcher, interdit de photographier* ». Il ne vous a pas échappé que le président de l'Europe est justement un banquier, et pas n'importe lequel, Jean-Claude Juncker (à l'heure de ces lignes) un spécialiste du blanchiment d'argent luxembourgeois !

Un peu comme si le syndicat des voleurs et escrocs (s'il en existait un) demandait le vote d'une loi pour empêcher leurs victimes de déposer plainte !

1 www.reuters.com/article/us-eu-banks-deposits-idUSKBN1AD1RS

Incroyable…

Mais vrai : « *European Union explores account freezes to prevent runs at failing banks* ».

De Litra - Pierre Travers a donc été un ange déchu annonciateur : exactement comme les banquiers actuels, il avait volé, non, « *emprunté* » l'or de ses clients en se disant (raisonnement identique des banquiers actuels) que tous ne viendront pas le retirer en même temps.

Sauf qu'aujourd'hui votre banquier ne risque rien : grâce à cette future loi, il n'aura pas à s'installer au Paraguay en compagnie des docteur Mengele pour fuir la vengeance des clients et celle de la « justice ».

Les temps ont changé.

Aujourd'hui en effet, tous les banquiers sont des Pierre Travers. Et eux, ce ne sont pas des « *petits joueurs* », ils volent sur les comptes de dizaines, voire des centaines de millions de comptes. Et quand ils sont pris sur le fait par la police et la justice (il existe encore des juges honnêtes en France), la HSBC a offert un chèque de 300 millions d'euros au Ministère de la Justice, grâce à l'élection d'Emmanuel Macron, banquier de la Rothschild avant de devenir Président de la République française grâce à l'aide, 24h sur 24 et 7 jours sur 7 de la chaîne de télévision BFM. En janvier 2018, ce fut la JP Morgan France qui a vu une plainte du parquet être soudain... retirée.

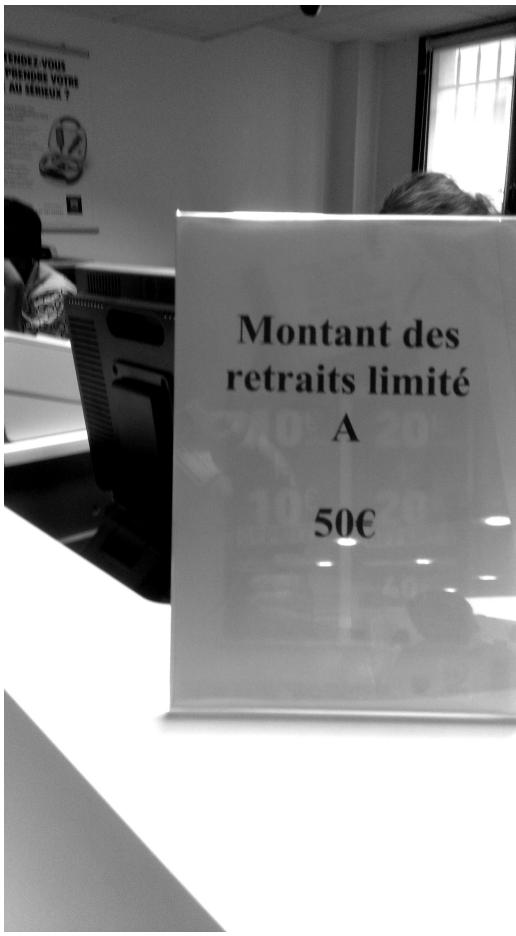

Les Français n'ont plus le droit de retirer leur argent de leur compte au guichet. Comme leur carte Visa est limitée en termes de retraits, cela permet aux banques de garder des centaines de milliards et de présenter des bilans positifs via des artifices comptables.

Photo : lecteur de quotidien.com

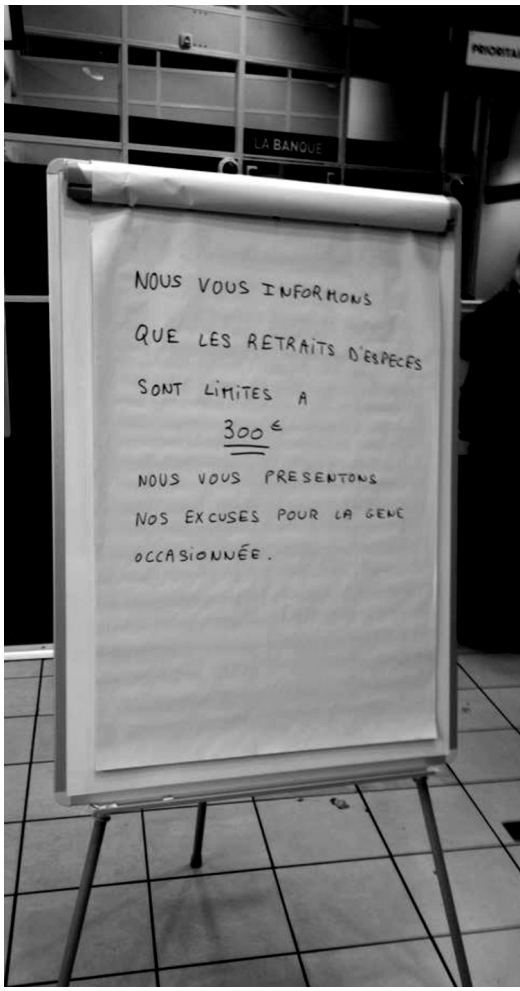

En décembre 2017, une dame âgée de 91 avait téléphoné à sa banque pour demander 6.000 euros en liquide. Elle voulait donner de l'argent de poche à ses enfants et petits-enfants. La banque lui demanda un délais d'une semaine (!!) mais le jour de sa venue, la chargée de compte, gênée, ne lui donna que 1.500 euros, lui disant qu'en raison des lois sur le terrorisme (!!!) et le blanchiment d'argent, elle n'avait pas le droit de lui en donner plus.

Comme vous pouvez le voir, les lois sont déjà votées pour vous voler en plein jour, et légalement, par votre propre banque

Photo : lecteur de quotidien.com

Ce chemin de traverses a ainsi conduit Pierre Travers a être dénoncé auprès des « *autorités compétentes* » après qu'il n'ait pu rendre les lingots à certains clients qui avaient enfin compris qu'ils s'étaient fait « avoir » de leurs avoirs en or 24 carats. Et dans son cas, ce ne sont même pas les clients qui avaient porté plainte contre De Litra les premiers, mais bien la Banque de France pour « *activité illégale de banque* ».

Ceci n'est pas sans rappeler (cela se passe en ce moment même, notez-le) les grandes escroqueries sur des lingots d'or et d'argent des banques américaines, japonaises et européennes qui n'hésitent pas à vendre un unique lingot à 500 clients différents, via un certificat papier (joliment appelé ETF). À nouveau, Travers a été un grand précurseur.

Voyant la catastrophe arriver, un matin de novembre 1967, il mettra alors un panneau « *fermé pour 48 heures* » sur la porte des bureaux de sa société De Litra (20 salariés à temps plein) avenue Victor Hugo et foncera vers Orly où il abandonnera sa Rolls-Royce Silver Shadow pour sauter dans un avion en direction d'Asunción, laissant ses clients aussi abasourdis que ruinés.

Dans ses valises, 50 millions de dollars de liquide en devises et des Bons du Trésor au porteur ramassées à la hâte ainsi que quelques piécettes d'or. Il avait de quoi voir venir : à l'époque, les valises, comme les voyageurs, n'étaient pas fouillés in extenso à la recherche d'une bombe et d'armes.

Notez bien que Pierre Travers disposait d'un bureau officiel (le numéro 330) à la Bourse de Paris, ce qui mettait tous les clients en confiance. Il avait pris la décision très subtile de publier son livre sous le nom de sa société, ce qui donnait à l'ouvrage le côté « *écrit par un aristocrate* ».

Photo : P.J.

La sonnette de l'entresol du 17 avenue Victor Hugo,
à deux pas de la Place de l'Etoile à Paris.
Photo: DR

L'une des rares photos de Pierre Travers qui avait
été publiée dans la presse de l'époque.
Photo : DR

En se réfugiant au Paraguay, Trave
le banquier clandestin français, ignora
qu'une loi pouvait le faire extrade
même sans convention signée entre Paris et Asunci
(Enquête de Georges GHERRA.)
C'EST à l'hôtel Guarani, l'un des plus somptueux d'Asuncion, capitale du Para
que le banquier clandestin Pierre Travers, 64 ans, a été arrêté jeudi dernier
demande de la justice française et qu'il est gardé sous la surveillance de 3 pol

La presse française avait suivi avec attention les aventures
diplomatiques, en particulier son extradition.
Photo : DR

Latins Mystified by Wealthy Frenchman

[N. Y. Times-Chicago Tribune Service]

ASUNCION, Paraguay, Dec. 24 — Who is the real Pierre Travers, the Frenchman who arrived here a month ago with 10 million dollars in cash and securities?

Altho Paraguayans have long been accustomed to people arriving and departing hurriedly with vast sums of money, few have so fascinated the population of this country as the little 55-year-old Frenchman.

Is he the notorious swindler who bilked European business men out of 50 million dollars? That is what the four Interpol agents who arrived on his heels said. The French government mentions the 50 million dollar figure in its plea for Travers' extradition. Unhappily France has no extradition treaty with Praguay.

Head of Syndicate?

Or is Travers really the head of an investment syndicate seeking to favor this country with new industries, as he says. Before his removal to the central penitentiary, Travers held numerous press interviews in which he stressed that the money was his and his aims were investments.

A large part of the public's fascination with Travers is what the Paraguayan police will do.

What is not a mystery to the people in Paraguay's capital is who will win the presidential elections scheduled for Feb. 11.

No bets are being taken on President Alfredo Stroessner's chances of being reelected for a third five-year term. In fact, changes in the Paraguayan constitution last August now permit Stroessner to serve two more terms.

Opposition is Permitted

In exchange for this honor, South America's last strongman has permitted the reemergence of political opposition. Not only has the opposition leader, Carlos Pastore, returned from exile, but he is campaigning for a senate seat. Even more startling to Paraguayans is the similar campaign being waged by Col. Alfredo Ramos, who led guerrilla groups against President Stroessner in the 1947 civil war.

The thinking is that Stroessner is growing more concerned over his own Colorado party, and has hinted that if the election goes according to plan he will remove many top officials.

Stroessner is aware of the mounting annoyance among the business community with their "silent partners in the military and government hierarchy."

GOV. MODDOX URGES RALLY FOR LIBERTY

Atlanta, Dec. 24 (AP) — Gov. Lester Maddox called on Americans today to join in a nationwide "demonstration for God and liberty" on Christmas day, 1968. Maddox, in a press conference held in the governor's mansion said he hoped more than 20 million Americans would join in a demonstration of marching, singing and praying.

"The voice of the people in his demonstration for God and

Le Chicago Tribune explique avec plein de sous-entendus que le général Alfredo Stoessner, président du Paraguay était en campagne électorale et que les 50 millions de dollars amenés par Pierre Travers ne quitteront pas le pays…

Le courrier officiel adressé aux clients et fournisseurs. La notation financière de la société était impeccable. Certains clients y avaient des comptes depuis presque 18 ans sans qu'il n'y eut jamais un souci: logique puisque les nouveaux clients payaient pour les anciens.

DR

Maître Jacquier, défenseur des épargnants qui n'ont pas osé trop se manifester à cause du… fisc !!!

L'or en fusion coulé dans la gorge du général romain Crassus par les troupes arméniennes antiques. Photos : DR

L'autre partie de la fortune amassée aux dépens de tous ses milliers de petits épargnants naïfs a été transformée en tableaux de maître, sculptures et surtout investissements immobiliers sur la côte d'Azur, qui, eux, n'ont pas pu être emportés au Paraguay.

En effet, entre le moment où Pierre Travers s'est enfui en 1967, il s'est écoulé 4 années de procédures judiciaires diverses et variées pour que finalement, le 3 décembre 1971, le célèbre commissaire priseur et académicien français Maurice Rheims conduise la mise aux enchères (au Palais Galleria s'il vous plaît) de tous les biens qui ont été saisis dans son appartement grand luxe de l'avenue Ingres :

« *Tableaux anciens, tableaux modernes, œuvres importantes en sculptures (Daumier, Pompon, Steinlen) par suite de règlement judiciaire de l'affaire "Société De Litra & Cie et Pierre Travers", vente conduite par maîtres Michaud, Rheims, Laurin et Maringue* ».

Sous la pression des épargnants floués, la France demanda à son ambassadeur au Paraguay d'intervenir et d'organiser une extradition et manda 4 policiers d'Interpol pour ramener Travers à Paris avec ses 50 millions de dollars.

Le jeune juriste Louis Maria Argana deviendra l'un des principaux hommes politiques du Paraguay, et c'est à lui que Pierre Travers doit le refus de son extradition vers la France avec la complicité intéressée du général Alberto Sroessner, le président de la République de l'époque. Photos : DR

Seul souci, ce pays aime bien les immigrés riches et discrets, tout comme l'Argentine qui, à la fin de la guerre, a accueilli 5.000 nazis, le Brésil 2.000 et le Chili 500, sachant que l'Uruguay et le Paraguay ont donné des papiers à 700 autres chacun[2]. Luis Aguero Wagner expliquait en octobre 2008 : « *si l'écrivain Augusto Roa Bastos ou le musicien communiste Jose Asuncion Flores ne peuvent pas entrer au Paraguay, le pays a ouvert ses portes à "l'ange de la mort" d'Auschwitz Joseph Mengele, ainsi qu'à Ante Pavelic, Dan Mitrione, Licio Gelly, Norberto Imbelloni, Eugenio Berriosour Auguste Ricord* ».

Histoire de mettre Travers en condition, il fut jeté en prison lorsque la France déposa officiellement sa demande, oubliant qu'il n'existait pas d'accords d'extradition entre les deux pays.

L'affaire devint alors juridique et mit en émoi tout les Paraguayens. Vers la fin de l'année 1968 le tribunal d'Asunción rendit son verdict qui a fait jurisprudence depuis: « *La justicia paraguaya deniega la extradición de Travers, Pierre Marie Joseph, ciudadano francés, acusado de un multimillonario desfalco en su país* ».

Il faut dire qu'il a été pris en compte à l'époque par le jeune Luis Maria Argaña, futur grand homme politique qui finira assassiné par ses opposants en 1999, de fait l'aéroport d'Asunción porte maintenant son nom). Donc Pierre Travers a fini ses jours tranquilles non pas à Clichy mais sous le soleil de plomb paraguayen,

2 Lire entre autres articles et/ou livres : www.dailymail.co.uk/news/article-2117093/Secret-files-reveal-9-000-Nazi-war-criminals-fled-South-America-WWII.html

comme les généraux de la Wehrmarcht, réfugiés dans la pampa. Il faut dire que quand on a pour prénoms Pierre Marie Joseph, ça aide à compenser certains travers.

Pierre Travers est à l'image des banquiers d'abord honnêtes et qui sont progressivement devenus fous : dix années avant l'explosion de Wall Street de septembre 2008, la banque Lehman Brothers était DEJA en faillite (donc en septembre 1997) comme l'ont montré après coup les expertises comptables et judiciaires de ses bilans ! Mais c'est aussi ce qu'a compris l'avocat des clients spoliés de De Litra comme il l'a déclaré à l'ORTF, la chaîne de télévision unique à l'époque: « *M. Travers opère comme une banque et il a fait le raisonnement suivant: "les gens qui ont déposé de l'argent ou de l'or chez moi ne vont pas tous se présenter le même jour à mes guichets pour réclamer la somme en or qui est à eux, et qu'ils ont déposée chez moi. J'ai donc par conséquent un volant de sécurité extrêmement important : je peux disposer d'une partie des dépôts qui sont chez moi et faire des opérations*" (la fameuse réserve fractionnelle des banques modernes) *et c'est avec ces fonds qu'il a fait ses opérations. Il a investi les capitaux de ses clients* ».

Le livre que nous a laissé son entreprise (on ne dispose d'aucune preuve qu'il l'ait écrit lui-même en entier, ou via un « nègre », mais on le suppose) et qu'il avait publié au nom de sa société De Litra (et pas en son nom propre, notez bien la subtilité judiciaire, M. Travers voulait rester caché, tout était déjà annoncé…) est pourtant un témoin précieux.

L'affiche de la page précédente laisse penser que c'est justement la popularité de son livre et son savoir encyclopédique qui lui ont permis d'attirer autant de clients, les impressionnant par son côté professoral. Tout le monde voulait traiter avec « Monsieur De Litra », qui, techniquement, n'a jamais existé en tant qu'être humain. D'ailleurs quasiment aucun client ne savait que Mr De Litra était une façade.

Son choix du mot « Litra » n'est d'ailleurs pas innocent : il s'agit d'une référence à une mesure grecque ancienne, antique même, utilisée pour l'argent métal : une unité qui valait 0,2 drachme. On la retrouve par exemple dans l'Évangile de Thomas où Jésus vend Judas (!?) comme esclave à un marchand hindou pour trois francs six sous : « *vendu pour trois litrae d'argent non estampillés, et il écrivit un acte de vente, disant: Moi, Jésus, le fils de Joseph le charpentier, reconnais avoir vendu mon esclave, du nom de Judas à toi Abbanes, marchand de Gundaphorus, roi des Indiens* ».

Pierre Travers, lui, s'appropria l'or de ses déposants et devint esclave de son crime. Il a acheté une propriété à Cannes avec un joli yacht dans le port pour oublier qu'il menait un système Ponzi. Une démarche similaire à celle que suivra, 40 ans plus tard, Bernard Madoff à New York.

Au début de notre Ère, si ses clients avaient pu mettre la main sur lui, son aventure se serait terminée à la manière du général romain richissime Licinius Crassus qui, après avoir perdu la bataille de Carrhae en 53 av. JC contre les actuels Arméniens, s'est vu mourir à petit feu. Plutarque rapporte dans ses chroniques

que l'or de ce peuple que Crassus avait tant convoité lui a été versé en liquide par le roi Orode (!!!) directement dans sa gorge, la bouche tenue ouverte par deux soldats! Je pense qu'à Paris, les clients mécontents auraient opté pour le plomb, je ne sais pas pourquoi.... Les derniers mots que Crassus a entendus furent ceux du roi arménien : « *réjouis-toi Crassus, de cet or qui t'a rendu si avide* ».

Toutefois, dans son crime « à la Madoff » Pierre Travers nous transmet une leçon capitale: il est totalement idiot, et même purement suicidaire, de confier son or ou autres biens précieux en gardiennage à une société privée !

L'or est un placement sur 10 ans et il est le seul à pouvoir transporter vos économies dans le temps. Tous ceux qui ont acheté du métal jaune en 2008, 2009 et 2010 s'en rendent comptent aujourd'hui, avec les cours qui ont doublé et parfois même triplé, avant que la Réserve Fédérale américaine décide de manipuler le cours de l'or à grande échelle en acceptant que l'or en papier soit coté en même temps que l'or métal. Plusieurs procès sont en cours en ce moment même contre les banques manipulatrices, procès qui condamneront ou qui ont déjà condamné juste des lampistes (les traders) mais jamais les grands organisateurs.

Le livre De Litra a le mérite de démontrer que l'or reste le seul et unique « véhicule » qui transporte vos économies: il suffit de consulter les cours historiques à la fin de cet ouvrage, surtout dans les périodes (le moins que l'on puisse dire) ultra « chargées » comme 1914-1919 et

Année 1948	OR			BILLETS		
	Napoléon	Souverain	Dollar	Livre Sterling	Dollar	Franc Suisse
2 Janvier	3.950	4.650	950	780	336	83 ¼
5 —	3.900	4.600	940	770	339	82 ¼
6 —	3.750	4.340	912	757	335	78 ¾
7 —	3.750	4.362	915	765	335	78 ¾
8 —	3.875	4.612	947	787	338	81 ¾
9 —	3.800	4.525	935	780	335	79
12 —	3.900	4.600	950	792	340	80 ¾
13 —	4.037	4.800	992	812	344	81 ½
14 —	3.975	4.700	970	810	345	80 ½
15 —	4.100	4.850	990	822	350 ½	82 ½
16 —	4.112	4.850	992	830	351 ½	82 ¾
19 —	4.075	4.825	990	830	351	82
20 —	3.987	4.800	972	830	346 ½	80 ¾
21 —	3.950	4.800	955	825	341	80
22 —	3.975	4.775	955	835	338	81
23 —	3.925	4.750	945	828	337	81
26 —	3.700	4.475	907	837	332	75
27 —	3.450	4.300	850	830	325	73
28 —	4.450	4.300	850	800	325	74
29 —	3.475	4.325	850	800	325	74
30 —	3.775	4.625	900	785	335	78 ½
31 —	3.500	4.300	850	755	320	73

Toutes les cotations après le 31 janvier 1948 furent officielles.

En cas de besoin, adressez-vous à une maison spécialisée susceptible de posséder la documentation nécessaire.

~ Table ~

9……..L'affaire De Litra (Pierre Jovanovic)

31……Le marché de l'or (Pierre Travers)

33……Préface

37……(1) Le divorce or-argent

63……(2) L'étalon or en France

101…..(3) Les années 1939-1946

149……Conclusion et tous les cours de l'or